



HANDBALL

PAGES 24-25

Les experts, ces invincibles costauds, viennent faire la fête à Liévin ce soir

LA VOIX DU NORD

JEUDI 10 MARS 2011

Tél. 03 20 78 40 40 - www.lavoixdunord.fr

70^e ANNÉE - N° 20889 - 1 €

ÉDITION DE LILLE

SANTÉ

Êtes-vous sûr de ne pas être sourd ?



Pour la journée nationale de l'audition, de nombreux professionnels ouvrent aujourd'hui leurs portes pour un dépistage gratuit. N'hésitez pas : une étude menée par des médecins nordistes montre que 64 % de leurs patients de plus de 60 ans présentent des troubles auditifs.

PAR BERNARD VIREL - PHOTO PATRICK JAMES

PAGES 2-3

LILLE

Les restaurateurs et cafetiers en appellent au maire pour éviter le bras de fer

PAGE 18

FAITS DIVERS

Leffrinckoucke : pour pouvoir faire carnaval, ils laissent leur bébé seul dans la voiture

PAGE 6

Lille : encore un cadavre repêché dans la Deûle

PAGE 6

RECORD

La doyenne de la région a 110 ans !

PAGE 5

FOOTBALL

Quand Jamel Debbouze rend visite à Eden Hazard

PAGE 26

1028.

LIVRES

Le temps d'un été en Vendée, François Bégaudeau replonge dans l'âge ingrat

PAGE 41



LA VOIX
AUTO.COM
www.lavoixauto.com



Consultez plus de 3 000 occasions
sur
www.lavoixauto.com

1104662100VD



SANTÉ

Mauvaise audition : ne pas baisser pavillon



Aujourd'hui, de nombreux audioprothésistes (comme ici chez Jean-Marie Hardier à Valenciennes) assureront des dépistages gratuits. À Lille (photo de droite), une

borne de dépistage est en accès libre, au 50, rue Nationale.

LES CLÉS

1. Le contexte

Pour la Journée nationale de l'audition, aujourd'hui, de nombreux professionnels ouvrent leurs portes pour un dépistage gratuit. Une visite s'impose peut-être, sachant qu'une étude menée par des médecins généralistes met en avant que 64 % de leurs patients de plus de 60 ans présentent des troubles auditifs.

2. Les jeunes

On imagine les jeunes plus exposés que leurs aînés. Pas sûr... malgré le MP3, les concerts et les boîtes. N'empêche, la prudence et surtout l'éducation s'imposent pour éviter d'hypothéquer leur avenir.

3. Les freins

Pour un médecin généraliste, Denis Cousin, deux freins au moins sont toujours bien présents pour expliquer ce manque de recours à des aides auditives : le prix et la visibilité de l'appareillage, qui renvoie trop souvent à une image négative de la vieillesse.

C'est une étude unique en France... Des médecins généralistes ont systématiquement dépisté l'audition de leurs patients de plus de soixante ans. Résultat : plus de 64 % présentent des troubles.

PAR BERNARD VIREL
region@lavoixdunord.fr
PHOTOS DIDIER CRASNAULT
ET PATRICK JAMES

« 64 % des patients qui présentent des anomalies ! On n'a pas été surpris par ce chiffre... C'est une réalité. » En lançant un test à grande échelle, avec des médecins généralistes de la région, Philippe Boucquillon, ORL et directeur des laboratoires Renard, savait où il mettait les pieds. L'audition (et ses problèmes) est encore un sujet tabou. Au moins en a-t-on la confirmation avec cette étude qui a le mérite de mettre en avant l'intérêt d'un dépistage généralisé des personnes de plus de soixante ans, menacées par la presbycusie (perte d'audition liée à l'âge). Une « cible » de

soixante-treize médecins du secteur Roubaix-Tourcoing-Wattrelos, pendant six mois. Grâce à un petit appareil – un audiotest – ils ont proposé le test, bon gré mal gré.

« Agir très précocement »

« Cela n'a pas forcément été facile d'intégrer ce test dans notre consultation, même si cela prend deux minutes, explique le docteur Didier Debou. Cela n'est pas habituel, mais au moins cela a-t-il permis de dépister beaucoup de troubles auditifs. » But atteint pour Christian Renard, audioprothésiste et PDG du groupe Renard, qui voulait « utiliser le rôle essentiel du médecin généraliste pour mettre en place ce dépistage rapide ». Sans faire peur non plus. « Avec ce petit appareil, les choses se passent bien », souligne le docteur Denis Cousin, autre médecin embarqué dans l'aventure. Un outil simple qui peut permettre de dédramatiser les problèmes et prendre en charge les patients le plus tôt possible. Tout l'enjeu. Car si les 64 % de patients ne nécessitaient pas la mise en place d'un

appareillage tout de suite, il importe de dépister au plus tôt. « C'est très important, d'agir très précocement, explique le docteur Philippe Boucquillon, car si les voies auditives ne sont pas stimulées, elles se dégradent plus vite... » Et de manière irréversible. Christian Renard confirme : « Quand on prend en charge les patients, mal-



« Les patients, de bonne foi, nous disent : "On ne s'en rendait pas compte". »
Christian Renard, audioprothésiste

heureusement trop tard, de bonne foi, ils nous disent : "On ne s'en rendait pas compte". » Sachant qu'il y a toutes sortes de moyens pour compenser ce handicap : monter le son, s'isoler...

Mais tout n'est pas gagné : malgré ce test, le docteur Denis Cousin évoque douze patients envoyés chez un ORL et pour lesquels, il n'a eu que... trois retours. Vingt-neuf de ses collègues estiment d'ailleurs que « seuls 30 % voire moins de leurs patients ont consulté un ORL suite au dépistage des anomalies ». Mais le tabou n'explique peut-être pas tout. Le prix est aussi un frein : 1 000 à 2 000 euros par oreille et une faible prise en charge (1) de la Sécurité sociale, tous les cinq ans. N'empêche, pour Christian Renard, cette étude montre tout l'intérêt de « mettre en place un dépistage systématique » quand on avance en âge. Une mesure de prévention supplémentaire qui n'a qu'un but : « Maintenir le plus possible une vie sociale, personnelle et même professionnelle. »

1. Pour les plus de vingt ans, la Sécurité sociale assure un remboursement à 65 % sur la base d'un tarif forfaitaire unique de 199,71 euros, soit... 129,80 euros.

Concerts, boîtes : éduquer les jeunes...

Et les jeunes ? Exposés à d'autres sources sonores que leurs aînés – MP3, concerts – ils doivent eux aussi se protéger, mais sans dramatiser. « La sidérurgie et la métallurgie ont fait plus de dégâts que les MP3... » Jean-Marie Hardier, audioprothésiste et gérant de sociétés (Audio 2000-Hardier) dans la région, notamment le Valenciennois, relativise l'exposition des jeunes au bruit actuellement. « Il faut simplement apprendre aux jeunes que le bruit peut faire mal à l'oreille et qu'une exposition trop longue peut l'endommager. Mais sans dramatiser. » Pour lui, bonne nouvelle, le MP3 « n'est pas en cause ». Pour une bonne raison : la loi est passée par là il y a quelques années en fixant un seuil maximum de 85 décibels, qui permet de « ne pas souffrir de traumatismes sonores ».

« Un déchainement de décibels »

Jean-Marie Hardier pointe plutôt du doigt les boîtes de nuit et les concerts. S'il n'est pas question d'empêcher les jeunes de sortir, il est quand même conseillé de ne « pas aller trop souvent » en boîte. Et d'être vigilant : un sifflement dans l'oreille (acouphène) qui dure au-delà de 24 heures, avec même une perte d'audition, impose de consulter un médecin, pour « évi-



Dans certains concerts, des bouchons sont distribués. Ils sont les bienvenus. PHOTO PATRICK JAMES

ter un traumatisme sonore non réversible ». Et pour les concerts, « c'est plus grave », notamment en raison d'un « déchainement de décibels qui augmente d'année en année... Depuis vingt ans, c'est assez net ». Mais là encore, Jean-Marie Hardier mise plutôt sur l'éducation que sur la stigmatisation. Sans oublier le recours aux bouchons, de plus en plus souvent proposés par des associations (mais pas systématiquement, malheureusement). Une protection utile, en salle comme en plein air (même si dans ce cadre « c'est moins traumatisant »). Reste que pour l'audioprothésiste,

« si les métallurgistes ont eu leurs oreilles bousillées », les jeunes ne devraient pas en souffrir autant. Grâce à l'information et à une prise de conscience générale. Le milieu du travail a d'ailleurs montré l'exemple : « On aura désormais moins de surdités professionnelles que dans les années 60 », grâce aux protections obligatoires et au niveau général du bruit qui a baissé dans les usines. Des mesures radicales, même s'il reste à apprendre aux jeunes à se protéger... Pour leur éviter d'autres problèmes que le phénomène naturel de la perte d'audition liée à l'âge, la presbycusie. ■ B. Vi.

ZOOM

Journée de l'audition : les professionnels mobilisés

Pour cette quatorzième Journée de l'audition – consacrée aux « nuisances sonores et gênes auditives » – les audioprothésistes de la région sont mobilisés. La plupart proposent d'ailleurs aujourd'hui des dépistages gratuits. Pêle-mêle, on peut retrouver des adresses sur les sites : www.auditionconseil.fr, www.audio2000.fr et www.laborenard.fr. Sans oublier le site www.auditioninfos.org où l'on peut retrouver tous les participants à cette journée (et des conseils). Les professionnels sont en bonne place, mais aussi de nombreux acteurs sociaux et institutionnels mobilisés près de chez vous : centres communaux d'action sociale, mutuelles, écoles (avec, dans certains cas, des dépistages d'élèves et d'informations sur les dangers du bruit). Une mobilisation à la hauteur d'un fléau : 58 % des habitants déclarent éprouver de la fatigue ou de la lassitude face au bruit, et 51 % une forme d'irritabilité.

« Cela renvoie à une image négative de la vieillesse »

Le docteur Denis Cousin, médecin à Roubaix, fait partie des cinquante-sept généralistes qui ont participé à l'étude.
– Pourquoi avez-vous accepté de participer à cette étude ?
« Cela me permettait d'aborder le problème du déficit auditif chez mes patients d'une façon différente, par rapport à ce que je fais d'habitude. Cette fois, j'avais un outil, un support qui me permettait de mieux aborder le problème. Cette fois, le diagnostic était en quelque sorte irréfutable, le patient ne pouvait plus nier le problème, par différents moyens. Il entend ou pas. Les tests se sont d'ailleurs bien passés. »
– Un véritable acte de prévention...
« Effectivement, c'est d'ailleurs ce qu'on est amené de plus en plus à faire lors des consultations. Ainsi, on "relance" régulièrement les femmes pour une mammographie et on a une action, entre autres, tou-

jours avec un petit appareil, pour détecter s'il y a un déficit respiratoire ou pas, dans le cadre d'une action contre le tabagisme. Dépister les problèmes d'audition est un acte parfaitement faisable pour nous, sachant qu'il suffit de le faire une fois dans l'année. »
– Quels sont selon vous les freins à consulter pour une meilleure audition ?
« Pour moi, en premier lieu, c'est le coût... Un appareil coûte tout de même très cher. J'ai d'ailleurs le cas d'enfants qui paient l'appareil au père. En second lieu, les patients ont dans l'idée, qu'un appareil, "c'est moche"... "Qu'est-ce qu'on va dire de moi ?", entend-on souvent. Comme : "Tout le monde va le voir". Ce n'est pas facile à admettre pour une personne de soixante ans. L'image de l'appareillage, malgré les progrès, est encore très négative. Cela renvoie à une image négative de la vieillesse, de la dépendance... »



« Avec un appareil, il n'y a pas de contestation possible : la personne entend ou pas », souligne le docteur Denis Cousin.

– Et pourtant, le handicap est réel...
« Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est un handicap certain, en effet. C'est un frein important à la communication entre mari, femme et enfants. La personne se

renferme sur elle-même, s'isole. C'est courant et c'est catastrophique. D'où l'intérêt de dépister au plus tôt pour éviter d'en arriver à ces situations-là. Médicalement, c'est très important. » ■ B. Vi.